

AVIS

Réf. : RUR.18.418.AV-Nature
Date d'approbation : 23/10/2018
(procédure électronique)

Demande d'avis sur le projet de Réserve forestière "Le Bongard et Millescheid" à Baelen

DONNEES INTRODUCTIVES

<u>Type de dossier :</u>	Demande de mise sous statut de réserve forestière
<u>Demandeur :</u>	SPW – Département de la Nature et des Forêts – Direction de la Nature
<u>Date de réception de la demande et références :</u>	24/09/2018 – DO502/AF/08-803/ Sorties 2018 : 19580
<u>Délai de remise d'avis :</u>	45 jours
<u>Référence légale :</u>	Loi du 12 juillet 1973 sur la Conservation de la Nature - Arrêté royal du 2 avril 1979 établissant le régime de gestion des Réservoirs forestières
<u>Préparation de l'avis :</u>	Pôle Ruralité – Section Nature

AVIS

Après consultation des membres par voie électronique, le Pôle « Ruralité » Section « Nature » a remis un avis **favorable** sur le projet d'agrandissement de la réserve forestière « Le Bongard et Millescheid ». En effet, il s'agit d'élargir une réserve existante et les limites prévues sont cohérentes. Les sites concernés sont d'une qualité biologique justifiant l'octroi du statut de réserve forestière.



Philippe BLEROT
Président du Pôle « Ruralité » Section « Nature »